

## 24 mars : Printemps des consciences chez la Fille aînée de l'Église



Article rédigé par *Pierre-Olivier Arduin*, le 02 avril 2013

**Dimanche 24 mars, Paris a été le théâtre d'une mobilisation populaire historique. Le silence gêné des élites politiques et culturelles au pouvoir est éloquent : il témoigne avant tout de leur incapacité à analyser le sens de cet événement. Aveuglées par leur propre idéologie, elles n'ont pas compris que ce « printemps des consciences » est une réponse vitale face à la déshumanisation de l'homme dont elles ont fait leur programme.**

VENU DES PROFONDEURS du pays, d'une société civile ébranlée par la remise en cause incessante des principes fondateurs de la vie commune, le printemps des consciences est soutenu par la foi de ceux qui assument radicalement leur responsabilité dans la cité. Le printemps des consciences, c'est aussi celui de la Fille aînée de l'Église, source d'une force inextinguible.

### **Le refus de la dictature du relativisme**

Pour saisir la nature du mouvement que Mgr Aillet a désigné sous cette belle expression de « printemps des consciences », il faut rappeler que celui-ci s'est enraciné dès l'origine dans un terreau chrétien. La bataille en faveur du mariage est une bataille anthropologique, une bataille non confessionnelle, mais la vérité oblige à dire que le fer de lance de cette bataille est porté par une conscience chrétienne aujourd'hui assez mûre pour se dresser face à un pouvoir qui prétend redéfinir les lois morales universelles. C'est la raison qui pousse aujourd'hui les chrétiens à rappeler à l'État qu'il existe des valeurs à défendre et des biens à poursuivre sans lesquels il n'y a pas de cité humaine qui puisse perdurer.

Pour bien comprendre la genèse du mouvement, il faut prendre en compte cette prise de conscience : des hommes de foi se dressent contre ce que Benoît XVI a qualifié de « dictature du relativisme ». Oui, nous vivons dans un régime politique qui institue la loi du plus fort et détache le droit de tout fondement éthique ; un système monopolistique qui aplatit l'homme à sa seule dimension horizontale, congédiant tout invariant anthropologique, s'émancipant de toute catégorie morale fondamentale et *a fortiori* de tout discours rappelant la sagesse créatrice de Dieu. Le projet de loi Taubira a été l'élément déclencheur qui a sonné l'heure de la mobilisation, mais il n'est lui-même que l'une des conséquences de cette culture de mort tentaculaire contre laquelle s'insurge aujourd'hui tout un peuple.

Et ce peuple qui s'est levé le 24 mars après le 13 janvier est un peuple – le peuple de Dieu, dirait notre Pape François – qui a été préparé par l'Église à affronter le déferlement transgressif promu par les élites en place. C'est un peuple dont la conscience morale a été progressivement, lentement mais sûrement, éduquée par l'Église et singulièrement par les deux géants de l'histoire que sont Jean Paul II et Benoît XVI. Nous ne pouvons ici qu'ébaucher une analyse qui mériterait une réflexion plus poussée sur le rôle joué par ces deux papes dans le renouveau de ce « printemps des consciences ».

**Défendez votre liberté**

Nous pouvons lire dans la dynamique de ce mouvement comme une réponse au double appel du pape Wojtyla lancé à la France aux deux extrémités de son pontificat. Le premier au [Bourget](#) en cette messe inoubliable du 1<sup>er</sup> juin 1980, d'une voix bienveillante et impérative à la fois, avec cette question qui a comme réveillé une nation endormie dans son sépulcre :

"

« Aujourd'hui, dans la capitale de l'histoire de votre nation, je voudrais répéter ces paroles qui constituent votre titre de fierté : Fille aînée de l'Église. [...] France, Fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? Permettez-moi de vous demander : France, Fille de l'Église et éducatrice des peuples, es-tu fidèle, pour le bien de l'homme, à l'alliance avec la sagesse éternelle ? »

"

Qui peut nier que cette profonde interpellation du pape venu de l'autre côté du Mur fut le début d'une résurrection de notre nation ? Le second temps fort de ce dialogue noué entre Jean Paul II et notre pays est celui qui eut lieu 15 août 2004 à [Lourdes](#), cœur marial d'une France choisie pour être ce qui restera comme le dernier voyage apostolique du bienheureux Jean Paul II. Ce n'était déjà plus une question qui était posée en ce jour de l'Assomption, fête de la consécration de la France à la Vierge Marie, car la pierre du sépulcre était déjà roulée, mais une exhortation dont la puissance tranchait avec l'affaiblissement physique du Grand Pape et résonne encore dans la tête de celles et ceux qui étaient présents dans la prairie face à la grotte des apparitions :

"

« À vous tous, frères et sœurs, je lance un appel pressant pour que vous fassiez tout ce qui est en votre pouvoir pour que la vie, toute vie, soit respectée depuis la conception jusqu'à son terme naturel. La vie est un don sacré, dont nul ne peut se faire le maître [...] Défendez votre liberté ! »

"

Le temps du combat pour l'édification d'une nouvelle culture de vie et de la civilisation de l'amour sonnait ce jour-là avec une intensité inouïe.

### **Principes non négociables**

L'influence décisive du pape polonais dans les événements récents ne doit pas faire oublier le rôle immense qu'a joué Joseph Ratzinger dans cette renaissance, lui aussi si proche par le cœur et l'intelligence de la France. D'abord en tant que préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi lorsqu'il a publié à la demande et avec l'approbation de Jean Paul II le 24 novembre 2002 en la fête du Christ Roi la [Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique](#).

Ce texte d'une portée considérable est devenu la feuille de route incontournable de tous les chrétiens engagés. La France est le pays européen où ce document – familièrement nommé *Note Ratzinger* chez nous – a été le plus étudié, cité, enseigné, modelant et façonnant au plus profond la réflexion des catholiques, les préparant à affronter des problématiques « sans commune mesure avec les thématiques des siècles passés » (n. 2) et les appelant à « ne céder à aucun compromis » sur « des principes moraux qui n'admettent pas de dérogation, ni d'exception » (n. 4).

Élu successeur de Pierre, Benoît XVI n'a cessé d'approfondir ces exigences fondamentales qu'il nous a laissées sous le nom désormais fameux de « principes non négociables » ([30 mars 2006](#)), et de nous ouvrir les

yeux sur la nécessité et la responsabilité qui nous incombent en tant que chrétiens pour les défendre dans nos sociétés relativistes. Impossible ici de mentionner la somme de discours prononcés par Benoît XVI, de Westminster à Berlin en passant par Prague ou Paris, qui ont renforcé le sens critique des chrétiens vis-à-vis de la culture dominante, tout en leur offrant un souffle prophétique pour élaborer leur action. « Ce sont les minorités créatives qui déterminent l'avenir », pouvait-il nous dire en s'envolant vers la République tchèque, pays le plus athée de l'Europe ([26 septembre 2009](#)).

Dimanche 24 mars, on peut dire que la génération Jean Paul II et la génération Benoît XVI étaient main dans la main pour insuffler l'énergie vitale à la marée humaine qui envahissait la capitale. Le cœur palpitant de cette lame de fond n'était-il pas aussi la jeunesse dont la présence massive a frappé tous les esprits ? La participation jamais vue auparavant des Français aux JMJ de Madrid de 2011, seconde délégation en nombre dépassant pour la première fois les contingents d'Italiens, n'était-elle pas un signe annonciateur de la maturité des jeunes de notre pays ?

Si les chrétiens sont une force d'entraînement dans les événements actuels, il ne faut pas oublier de préciser que nombre de personnes de tous horizons se sont jointes à eux, et ce dès le début de l'aventure. De nombreux hommes et femmes de bonne volonté, quels que soient leurs parcours existentiels, leurs convictions intimes, leurs idées politiques ou leur religion, n'ont pas hésité à prendre leur place pour participer à ce vaste mouvement qui veut avant tout promouvoir le respect de la personne comme un bien précieux qui finalise l'ordre politique lui-même.

S'il est important de déceler dans la généalogie du mouvement la mission prophétique du peuple de Dieu, il est tout aussi juste de mettre en lumière dans le succès du 24 la participation de tous ces Français qui viennent des profondeurs du pays. Le « printemps des consciences », loin d'être dans un repli auto suffisant, est ouverture dans la vérité à tous ceux qui cherchent le juste et le bien. Là aussi réside sa force.

### **Dignité transcendante de la personne**

Deux points sur lesquels il faut insister pour bien comprendre la nature du mouvement actuel : les deux papes ont toujours rappelé que la mission des chrétiens dans la cité reposait sur une argumentation et une action prenant leur source dans la raison et la loi morale naturelle, c'est-à-dire partait de ce qui est conforme à la nature de tout être humain.

Les normes d'une société juste ne sont pas la conséquence d'un contrat passé entre les hommes, mais elles trouvent leur source dans la nature même des personnes, laquelle est intelligible et porteuse d'un message moral que la raison peut actualiser si elle n'est pas aveuglée par son propre subjectivisme et si elle veut bien se mettre à l'écoute de la réalité. La personne étant une fin en elle-même, antérieure à la société, la société n'est juste que si le politique répond aux attentes inscrites dans la personne et assume les orientations données par sa nature. L'Église, experte en humanité, présente donc les exigences du droit naturel, non pas comme des préceptes religieux à écouter avec soumission et valides uniquement à l'intérieur d'une communauté de croyants, mais comme des vérités morales sur le bien de la personne accessibles à la seule raison, et donc susceptibles d'être embrassées par tous.

Mais en même temps, ce message de libération offert pour que « les exigences de la justice deviennent compréhensibles et politiquement réalisables » (*Deus caritas est*, n. 38) trouve son fondement ultime dans la sagesse du Créateur. Ce serait un contresens majeur de réduire les enseignements « sociaux » de Jean Paul II et de Benoît XVI à une vision sécularisée de la justice et des « droits de l'homme ». L'un et l'autre n'ont eu de cesse de lier la question anthropologique et la question de Dieu, l'un et l'autre ont tout fait pour repousser la tentation d'un humanisme sans Dieu qui n'est qu'un humanisme inhumain (*Caritas in veritate*, n. 78). « Le respect pour la juste autonomie du domaine séculier doit également prendre en considération la vérité selon laquelle il n'existe pas de domaines d'affaires terrestres qui peuvent échapper à la référence au Créateur et à son autorité », a pu dire encore Benoît XVI ([19 janvier 2012](#)).

La marque du « printemps des consciences » n'est-elle pas la mise en lumière d'un projet politique, au sens noble du terme, qui veut réhabiliter « la dignité transcendante de la personne » au cœur de notre société ? Ne peut-on y voir des similitudes avec l'expérience de Solidarnosc qui déjà en prenant sa source dans la foi chrétienne de tout un peuple s'était dressé pour défendre un « humanisme transcendant » contre la nature idéologique d'un régime qui opprimait l'homme parce qu'il excluait Dieu de la sphère publique ? Si cette lecture est exacte, le Solidarnosc français ne fait que commencer.

P.-Ol. A.

\*